

Sport pour tous associatif et politique sportive du département

Dossier
spécial



Les propositions de la FSGT

Le 17 octobre dernier, 120 responsables sportifs et associatifs étaient invités à prendre la parole pour dresser les grands axes de réflexion autour desquels la prochaine politique sportive du département pourrait s'organiser.

Après avoir présenté les difficultés financières du département et des communes consécutives à la baisse des dotations de l'Etat, M. Guérin, Elu départemental chargé des sports, a indiqué vouloir remettre à plat la politique sportive actuelle du département : "Trop dispersé, manquant de visibilité, le dispositif actuel est capté par les grandes structures..."

De nombreuses prises de paroles y compris de la FSGT sont venues réaffirmer que la politique sportive actuelle était relativement équilibrée dans la prise en compte de la diversité des besoins des formes de pratique. Equilibre que Mr Guérin a souligné vouloir maintenir.

Des choix du siècle dernier qui posent aujourd'hui problème...

Passons sur les fausses vérités rabâchées par quelques responsables de club : Non le bénévolat n'est pas mort. Comme le rappelait Christian Lopes président du CDOS, "le mouvement sportif re-

pose en grande majorité sur ses bénévoles". Non il n'y a pas d'obligation de diplôme pour encadrer les activités sportives quand on est bénévole. Oui on peut encadrer des activités sportives gratuitement et sans diplôme pour peu que l'association et le système fédéré les forme!

Notons les difficultés exprimées par les clubs ayant fait le choix exclusif de la professionnalisation de l'encadrement sportif, avec aujourd'hui de grandes difficultés pour assumer les charges et salaires et répondre aux obligations de l'URSSAF. M. Guérin a d'ailleurs souligné que le département n'avait pas vocation à subventionner des salaires ou à se substituer au CRIB sur les questions de gestion.

Nous le répétons sans relâche. Oui **il y a besoin de professionnels salariés dans les clubs pour accompagner et former les bénévoles.** Non la vie associative sportive qui associe réellement ses pratiquants à l'animation et à la gestion des activités n'a aucun intérêt à se saborder en confiant ces tâches aux seuls salariés tout en excluant de fait les possibilités d'engagement bénévole. Au risque d'être considérée comme une activité de service et de voir débarquer dans les clubs, non

plus des adhérents, mais des consommateurs.

Pour conclure la soirée plusieurs problématiques ont été retenues donnant lieu à 4 ateliers en novembre: L'emploi et la formation. L'aide au bénévolat. Les équipements sportifs. L'accès au sport pour tous. La FSGT a participé aux 4 ateliers pour y apporter sa contribution.

Une bonne analyse partagée ne vaut-elle pas mieux que des solutions toutes prêtes?

Nous avons fait un travail ces dernières années au comité FSGT en appui sur l'expérience des grands clubs omnisports affiliés à la FSGT:

- Quelles sont les évolutions sociologiques de la population dans le département ?
- Quels sont les besoins de la population en matière de pratique sportive ?
- Quels sont les besoins des individus en matière de vie associative ?

Chacune des 3 questions donnent lieu ici à une série d'analyses. Elles ont permis au comité FSGT d'avancer des propositions lors des 4 ateliers. C'est ce travail que nous avons voulu vous communiquer dans ce dossier spécial.

[Toutes les infos et l'actualité de vos activités FSGT sur www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org)

Pour une population plus sportive, physiquement plus capable, plus solidaire et plus citoyenne

Le rôle du département n'est-il pas de favoriser les projets qui vont développer l'accès aux APS pour tous avec pour finalités :

- *Développer de la vie associative qui associe réellement les pratiquants, qui les rendent plus citoyens.*

- *Développer de la vie associative qui crée de la cohésion sociale, du lien social entre les différentes couches de la population dans les territoires.*
- *Développer la culture sportive, la régularité de pratique pour toutes les couches de la population,*

à tout âge et sous toutes ses formes.

- *Développer de l'encadrement sportif qui mixe des salariés et des bénévoles soutenus et formés par les salariés.*

C'est le sens des propositions que le comité FSGT défend...

La population du Val-de-Marne évolue : Vers une société duale

Lorsque l'on analyse les chiffres de l'INSEE et que l'on compare avec les statistiques des adhérents FSGT dans les grands clubs omnisports on observe plusieurs tendances :

Vers une société duale

L'évolution de la population du 94 se caractérise par une dualité entre deux types de populations. Très schématiquement, la moitié qui ne paye pas d'impôts. L'autre moitié qui est plutôt bien intégrée socio économiquement. Ces deux populations vont cohabiter durablement dans le département.

Entre soi ou vivre ensemble?

Il y a un enjeu de cohésion sociale et de vivre ensemble que la vie associative sportive et les collectivités publiques ne peuvent mettre de côté.

Dans de nombreuses villes et quartiers populaires, on ne peut plus parler de la population mais de plusieurs types de population avec des besoins très différents. Population à faible revenus. Fa-

milles monoparentales. Populations nouvelles dans les nouveaux quartiers. Populations retraitées. Actifs qui passent beaucoup de temps dans les transports - pour certains c'est 3h au quotidien.

Il ne faut plus parler de la population mais des populations aux besoins spécifiques

Il en résulte une exigence de diversification des formes de pratiques sportives et des possibilités de pratiques.

Les retours des listes d'attentes chaque début de saison viennent confirmer les décalages entre ce que les clubs proposent et ce que ces différentes populations recherchent.

Ce qui potentiellement, laisse des marges de développement aux associations sportives

Il y a toujours des freins à la pratique sportive de toutes les populations. : Proximité des installations, cotisations de plus en plus chères, formes de pratiques pas assez adaptées aux besoins et aux motivations des différentes catégories de la population.

Les propositions du comité FSGT pour une nouvelle politique sportive départementale :

1. Créer un espace départemental permanent d'analyse et d'échanges d'expériences.

2. Prendre la mesure des évolutions et évaluer les effets des politiques sportives locales.

3. Aider chacun des acteurs à développer de manière complémentaire des pratiques adaptées aux besoins de la population.

La culture sportive régulière s'est affaiblie.

Les freins à la pratique sont toujours là.

Même si ces dernières années, il y a eu un développement incontestable des activités physiques et sportives, des marqueurs sociaux demeurent.

Certaines activités sont pratiquées par les groupes sociaux les plus aisés.

Selon Patrick Mignon, sociologue du sport : «*Alors que le sport est souvent présenté comme un moyen d'intégration, on pourrait faire la proposition inverse : Il faut être intégré pour faire du sport. C'est-à-dire posséder plusieurs attributs sociaux tels qu'un revenu régulier (et un emploi en CDI plutôt qu'à temps partiel), la fréquentation la plus longue possible du système scolaire, le fait d'avoir des parents qui font du sport et, pour les jeunes filles, une mère sportive.* ».

L'affaiblissement de la culture sportive régulière a des conséquences pour la population :

La diversification des formes de pratique sportive n'est pas nouvelle.

Mais ce qui est de plus en plus prégnant, c'est la culture du zapping au détriment de la culture sportive régulière et assidue.

La place des pratiques de compétition est moins importante à côté des besoins de lien social, de santé, d'éducation motrice, pour toutes les catégories d'âge.

L'obésité des jeunes, la réduction du temps d'activité physique chez les enfants, la perte d'autonomie des seniors sont des phénomènes réels qui doivent poser question à l'ensemble des acteurs mouvement sportif et des politiques publiques

Le département a besoin d'une population plus sportive, physiquement autonome.

Les pratiques sportives associatives ne se sont pas beaucoup développées depuis vingt ans dans le département. 190000 licenciés en 2003, 200000 environ en 2015.

Ce qui s'est développé c'est le marché privé et la pratique autonome. Mais en renforçant la culture du zapping. 50% des nouveaux entrants dans les structures de remise en forme délaissent leur abonnement au bout de trois mois.

Et du côté des clubs, la culture sportive et les pratiques de compétitions se sont affaiblies.

On ne peut pas laisser au marché privé la réponse à ces problèmes. Parce que le ticket d'entrée, même à crédit est cher.



Les propositions du comité FSGT pour une nouvelle politique sportive départementale :

4. Soutenir les projets tournés vers le développement de la culture sportive régulière qu'elle soit compétitive ou non compétitive.

5. Maintenir les équilibres dans la prise en compte de la diversité des besoins entre pratiques sportives amateur de bon niveau et pratiques sportives tous publics.

6. Soutenir les projets d'utilité sociale (pratique seniors, petite enfance, familles, obésité).

7. Maintenir les aides matérielles du challenge du président pour toutes les associations.

8. Équipements sportifs scolaires, parcs des sports et départementaux. Développer une politique globale de mutualisation et d'accessibilité aux associations sportives.

Activités peu chères, de qualité et accessibles. Ou comment faire plus et mieux avec moins de moyens ? Le défi des associations et des politiques publiques...

Entre 2010 et 2016, l'engagement bénévole durable s'est renforcé selon une enquête sociologique conduite par France Bénévolat. Y compris dans le bénévolat sportif. La sollicitation et le sens du projet associatif sont des facteurs déterminants pour qu'un bénévole s'engage dans la durée.

Expliquer le sens du projet pour développer l'engagement bénévole.

Le travail de France Bénévolat sur l'évolution de l'engagement met en avant que si les individus s'engagent de façon massive dans les associations, c'est d'abord dans une logique d'utilité pour soi.

On n'est pas dans le bénévolat de service, qui rend service. On est d'abord dans le bénévolat pour se sentir plus utile, développer ses compétences.

Nous avons les adhérents que l'on mérite.

On peut dire aujourd'hui qu'il y a deux modèles de vie associative sportive : celui qui développe des services « on propose des APS pour rendre service à la population » et celui qui développe la responsabilisation des adhérents pour qu'ils prennent mieux en charge leurs propres activités. La société de consommation a développé cette idée qu'à partir du moment où l'on paye quelque chose on est en droit de réclamer un service.

La vie associative sportive est tiraillée entre cette logique de service et celle qui consiste à agir avec ses adhérents en les rendant moins consommateurs

et plus acteurs de leurs pratiques. Elle l'est d'autant plus quand les politiques publiques tentent d'instrumentaliser les associations afin qu'elles prennent en charge le service public du sport.

Un modèle économique qui n'a pas d'avenir?

Sur les 25 dernières années, dans de nombreuses grandes structures, on a développé l'encadrement sportif salarié et les solutions de gestion pour répondre aux listes d'attente. On a développé l'encadrement diplômé et les services civiques pour boucher les trous.

Tout cela a un coût et pèse de plus en plus lourd dans les budgets des associations et sur les taux de cotisations, cela a eu aussi comme conséquence pour les clubs qui ont fait ces choix de ne plus avoir la démarche culturelle et originelle des associations de solliciter les adhérents pour prendre en charge leurs activités bénévolement.

Est-on au bout d'un certain modèle sportif?

Les contradictions commencent à s'aiguiser entre une population qui veut de plus en plus d'activité physique, un système associatif qui voit ses listes d'attente grandir et des moyens financiers qui se contractent dans les villes. La co construction - entre le système associatif et les collectivités territoriales - des politiques publiques est plus que jamais en jeu.

**Les propositions du
comité FSGT pour une
nouvelle politique
sportive départementale :**

**9. Renforcer le
partenariat avec
l'université et le projet
Sport Santé et
Préparation Physique.**

**10. prioriser le soutien
aux associations
employeurs de
professionnels qui
forment et soutiennent
les encadrants sportifs et
dirigeants bénévoles.**

**11. Ouvrir les formations
Proj'aide aux salariés qui
développent
l'engagement bénévole.**

**12. développer des
formations de pilotage de
projet associatif et
sportif associant salariés
et bénévoles.**